

## **Conseil d'école du 14/06/18**

### **Compte rendu**

#### **Participants :**

**Equipe pédagogique :** Mme MADAOUÏ (- directrice- ) Mmes BARBERY-DELEVACQ, MATHIEU, GAILLARD, PELLOUX, VILLEDIEU, WARY, MONDET, FRISON, MUTET, Mr BOULEGUE, Mme THEVENARD (rased), Mmes BERGOUGNOUX et MAGOUTIER (futurs enseignantes à la rentrée)

**ATSEM :** Mme BOYMOND

**Mairie :** Mr MARX (adjoint au Maire pour les affaires scolaires),

**Représentants des parents d'élèves :** Mmes BONNAMOUR, COULOMB, ENKHBAYAR, GATINEAU, AFARI-SASU, SANTORO, VENON, LE BER, BURON, Mr LIBERT, Mr POMERIS

**Inspecteur Education Nationale :** Mr LICITRI (absent excusé)

**Délégués élèves :** Angeli-Marie,  
Esai, Sophia (absents)

#### **Parole aux délégués :** Leurs demandes :

- \* enlever les ballons du toit une fois par période.
- \* rajouter des porte-vélos.
- \* les casiers sous les bureaux sont trop petits : trouver un système complémentaire pour ranger les affaires scolaires.
- \* il faut plus de surveillants dans la cour sur le temps cantine.
- \* la connexion internet est inexistante dans l'extension et insuffisante dans le bâtiment élémentaire.
- \* demander au SIDEFAGE des bacs jaunes pour le recyclage du papier.
- \* acquérir des jeux de cour.
- \* tracer des lignes pour le foot dans la cour de l'extension : un plan est donné à M. Marx.

#### **Les nouveaux horaires pour 2018/2019 :**

Les horaires suivants sont entérinés par le conseil d'école : lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h15 – 11h30 et 13h30 – 15h30. Le mercredi 8h45 – 11h45.

#### **Equipe enseignante :**

Mmes Psaume, Suzanne, Frison, Gaillard, Robin, Mondet, Gaillardon quittent l'école.

Pour l'instant 3 nouvelles enseignantes sont nommées sur l'école. D'autres enseignants seront nommés en principe début juillet.

#### **Ajout dans le règlement de l'école :**

« Les élèves qui ont un rendez-vous médical le matin ou l'après-midi sont absents pour la demi-journée ». Ce point de règlement ne concerne pas les élèves qui ont un suivi régulier à l'extérieur (orthophoniste, psychomotricien...).

#### **Climat scolaire / vivre ensemble :**

Face aux difficultés croissantes que nous rencontrons avec certains élèves (incivilités, élèves qui s'opposent aux règles, qui ne supportent pas la frustration, qui sont violents avec leurs camarades mais aussi avec les adultes), l'axe du projet d'école sur la citoyenneté et le vivre ensemble est un axe prioritaire. De nouveaux supports pédagogiques ont été acquis cette année et seront généralisés dès la rentrée dans toutes les classes. Le projet théâtre de forum mené cette année au CM sur la cohésion de classe, les violences à l'école, la valorisation des différentes cultures sera reconduit l'année prochaine.

#### **Sorties scolaires / projets :**

- \* Eco musée Paysalp à Viuz en Sallaz le 14 juin pour les CP et CP/CE1.
- \* Le parc du Merlet aux Houches le 15 juin pour les MS/GS et GS.
- \* Jeux d'eau et pique-nique le 18 juin pour les PS.
- \* Le parc du Merlet aux Houches le 19 juin pour les PS/MS A, PS/MS B.
- \* Le planétarium à Vaulx-en-Velin le 22 juin pour les CM.

- \* Balade autour d'un conte à Vaulx lès Saint Claude le 25 juin pour les CE1 et l'ULIS.
  - \* Les Dronières à Cruseilles le 29 juin pour une journée sportive (jeux et natation) pour le CP/CE1, le CE2 et les CM.
  - \* projet athlétisme CM / 6ème : entraînements en commun et rencontre coopérative et sportive.
- Il y a eu une liaison régulière cette année entre les CM et le collège : défi lecture, correspondance cryptée en mathématiques, musée hors les murs, intervention des collégiens dans le cadre de la cellule harcèlement.
- \* Le travail mené par Joël Bergeot et les enseignants dans le cadre du projet « danses et chants traditionnels » a été très enrichissant et le spectacle du 8 juin en était l'aboutissement. Les enseignants remercient le Sou des Ecoles et la Mairie qui ont financé ce projet (3700 € pour le Sou des Ecoles et 825 € pour la mairie).

#### **Dortoir :**

55 élèves de PS sont inscrits pour la rentrée 2018. 8 lits à étage supplémentaires ont été commandés. Mais la capacité du dortoir risque d'être insuffisante et un agrandissement de celui-ci est à prévoir.

#### **ATSEM :**

Il y a actuellement 3 ATSEM et 2 animatrices en renfort le matin. Il est prévu 4 ATSEM pour la rentrée avec l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Le conseil d'école demande qu'il y ait une ATSEM par classe. Les classes de maternelle sont des classes de 30 élèves avec parfois des problèmes de comportement et la présence de 2 adultes dans chaque classe est indispensable pour assurer sereinement la sécurité et les apprentissages.

Mme Boymond, ATSEM nous fait part de l'évolution de leur fonction depuis qu'elles assurent les TAP. Il y a beaucoup de stress au travail avec des journées quasiment continues (seulement 20 minutes de pause) : les ATSEM enchaînent sans relâche accompagnement dans la classe, cantine, TAP. Une réunion est demandée à la mairie sur ce sujet.

#### **Travaux :**

- \* Des travaux pour améliorer le chauffage sont prévus cet été.
  - \* Il est demandé à la mairie d'équiper les sanitaires de l'élémentaire de lunette et de distributeurs de papier dans chaque toilette.
- Il est demandé en maternelle de changer les cloisons entre chaque toilette par des cloisons plus hautes, plus larges et opaques.
- \* Il est demandé de modifier la sonnerie de la porte en maternelle pour qu'elle soit moins stridente.



**RÉUNION TRIMESTRIELLE  
COORDINATION SCOLAIRE**

Compte rendu de la réunion du 11 juin 2018

Rédigé par : Joël Buessler

**PARTICIPANTS**

Nom Prenom	Fonction	Présent/Excusé/ Absent
Evelyne BATTISTELLA	Ajoutée au Maire	E
David MANGOLD Joël BUSSLER	Directeur Accueil et Education Coordonnateur, service Education-Animation	P P
Isabelle PINHEL-MARTINS	Coordinatrice administrative Direction Accueil Education	P
Sandrine ARAUJO Charlotte SHCMM Sandrine MADAOUI Mélodie MUSY	Ecole des Prés-De-La-Fontaine Ecole François Buloz Ecole du Puy-St-Martin Ecole de Thairy	E E A P
Richard NEVEU Noémie BONNAMOUR	FCPE- Ecole François Buloz FCPE- Ecole du Puy-St-Martin	A P
Cannelle MARGNANI MARLANI	Liste indépendante- Ecole François Buloz	P
Véronique VENON Sandra MASSERON Cay JOND	Liste indépendante Puy-St-Martin FCPE- Prés-de-La-Fontaine Liste indépendante -Thairy	P E P
Brice ETTORI Damars WENDELIN Emilie LEVÈQUE	Directeur accueils périscolaires école François Buloz Directrice accueils périscolaires école Pré-De-La-Fontaine Directrice accueils périscolaires école Puy-St-Martin	P P P

**ORDRE DU JOUR**

- Compte-rendu de la visite de la cuisine centrale
- Précisions tarifs des accueils éducatifs
- Conseil Municipal des Enfants
- Information sur les horaires scolaires
- Inscriptions rentrée scolaire et Portail Famille

• **Thème concerné : visite de la cuisine centrale**

Thème /Problématique	Exposé
Visite avec les parents d'élèves de la cuisine centrale 1001 repas à Argonay le vendredi 25 mai 2018 : Mme ROBERT FCPE F. Buloz, MME MASSERON, FCPE PDF	Après un entretien avec le responsable de la cuisine des Aravis, Mr LARUELLE, le responsable commercial, Alexandre CUZZIT et la diététicienne, Jérôme DESRIALUX, la projection d'une vidéo promotionnelle, <a href="https://www.youtube.com/watch?v=lowchrvb8">https://www.youtube.com/watch?v=lowchrvb8</a> Visite commentée de la cuisine en respectant la marche en avant, de la livraison des produits au départ des plats préparés. Repas sur place des menus du jour, vendredi 25 mai et de ceux préparés pour le lundi 27 mai. Quelques photos prises par Sandra MASSERON et notamment les labels 100 % énergie propre et l'agrément qualité de la DSV. 6000 repas préparés par jours, qui sont immédiatement refroidis dans des cellules de refroidissement pour descendre le plus rapidement possible de 63 ° à 03 °. Ils sont ensuite conditionnés pour être livrés sur les restaurants scolaires le matin tôt.  Les élèves de l'école de Thairy iront visiter la cuisine des Aravis le vendredi 29 juin après-midi.  Certains enfants ont fait remarquer que la qualité était en baisse depuis le début de l'année. Les animateurs confirment que certains plats, notamment les viandes en sauce sont souvent présentes dans les menus et que les légumes sont séchés. Cette perception de baisse qualitative doit être vérifiée et confirmée puisqu'elle n'est pas partagée par tous les enfants et les adultes. Des sondages seront effectués avec des animateurs et des enfants « témoins » ou « ambassadeurs du goût » sur les sites en suivant la périodicité des menus. Il est rappelé que nous ne sommes pas équipés au Puy St Martin pour cuire des frites et qu'à Cervornex la mise en route des friteuses est coûteuse (changement de l'huile) et complexe pour 350 convives. Le système de liaison froide rend impossible la cuisson au four de frites précuites et refroidies.
• <b>Thème concerné : Précisions et questions sur tarifs des accueils éducatifs</b>	
Problématique	Solution et décision
Explication sur les critères d'éligibilité au tarif « social » du restaurant scolaire	David MANGOLD explique qu'après discussion avec le CCAS sur leurs modalités d'intervention, il apparaissait nécessaire de proposer aux parents un format simple pour pouvoir prétendre au tarif social. Le critère retenu : un quotient familial CAF en dessous de 620 € = tarif social. En vertu des principes de réciprocité entre pays de l'Union européenne à part, les irlandais, les suisses et les Saint... Toutes les familles ressortissantes d'un pays de l'UE disposent d'un numéro d'allocation CAF et donc peuvent produire une attestation de QF. Ce critère du QF à 620 € permet de solliciter le CCAS pour un premier niveau d'intervention (aide aux loisirs). Le cas échéant, pour les cas particuliers nous calculerions avec les familles leur quotient sur la base de justificatifs.
Demande d'éclaircissement sur la présentation des tarifs du restaurant scolaire	La présentation des tarifs sous la forme 3 € + encadrement est une volonté politique de distinguer clairement le prix d'achat du repas à notre prestataire et le coût de prise en charge et de l'accueil des enfants au restaurant scolaire. Il faut donc additionner les deux chiffres pour connaître le prix de la pause méridienne.

La réduction PAI est incohérente pour la première tranche et le tarif social.	En cas de PAI (panier repas fourni par les parents en cas d'allergie) Le prix du repas est déduit à partir de la deuxième tranche soit 1 € de reste à payer. La personne bénéficiant d'un tarif social paie alors 1,3 € et la première tranche 3 €. La proposition est faite d'appliquer le 1 € « symbolique » à la première tranche et au tarif social. Cette proposition sera discutée avec les élus.
Facturation du repas sûre à l'absence d'un enseignant	Quand un enseignant est absent, il est demandé aux parents qui le peuvent de garder leur enfant à la maison. Ils sont alors hors délais pour annuler les accueils et le restaurant scolaire. Dans ce cas seuls les accueils ne sont pas facturés. Les parents d'élèves sont d'accord sur le principe de payer le repas commandé mais demandent à ne pas payer l'encadrement maintenant que celui-ci est distingué des 3 € de repas. Cette proposition sera discutée avec les élus.
Facturation restaurant scolaire quand un parent prévient de l'absence de son enfant malade mais hors délais d'annulation	Les parents d'élèves regrettent d'avoir à payer un accueil en Absence Facturée lorsqu'ils informent au préalable dans les meilleurs délais de l'absence de leur enfant pour maladie, ils souhaiteraient n'être facturé que sur le prix du repas et non l'encadrement.
<b>Thème concerné : Conseil Municipal des Enfants</b>	
Solution et décision	
Actions réalisées ou à venir du Conseil Municipal des Enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• St-Juliennades : 200 enfants sur site de la Paguette le vendredi 27 avril.</li> <li>• Collecte alimentaire : 200kg récoltés</li> <li>• Espace handicap vient à Cervonnex mercredi 13 juin.</li> <li>• Goûter avec les personnes âgées.</li> <li>• Visite de l'ONU.</li> <li>• Journée sans voiture : ¼ le premier Jeudi du mois. Essoufflement, oubli du papier, pas d'effort particulier ce jour p/r aux autres. Difficulté pour mobiliser les « contributeurs »... à revoir l'année prochaine.</li> <li>• Bd sur les déjections canines : en cours</li> <li>• Deux stands à la fête des enfants : premiers secours avec les JSP et informations sur le CME.</li> </ul>
<b>Thème concerné : Information sur les horaires scolaires</b>	
Solution et décision	
Problématique des horaires scolaires pour la rentrée 2018/2019	<p>Rappel des propositions horaires faites par les enseignants, la commission 3-12 ans et la CGPE:</p> <p>F. Bulloz, Prés de la fontaine Puy st Martin : 8h15-11h30 //13h30 -15h30 L/M//V et Mercredi 8h45-11h45 Thairy – 8h25-11h40//13h40-15h40// 8h55-11h55 le mercredi.</p> <p>Un courrier a été envoyé au DASEN pour faire ces propositions: dans l'attente des conseils d'école du mois de juin où celles-ci sont inscrites à l'ordre du jour et seront soumises au vote.</p> <p>Le DASEN, selon la décision des conseils d'école, décidera au final.</p>

<b>Thème concerné : Inscriptions rentrée scolaire et Portail Famille</b>	
Solution et décision	
Lancement de la campagne d'inscription pour les accueils périscolaires, restaurant scolaire et TAP pour la rentrée scolaire.	<p>Un mail a été transmis à toutes les familles des écoles aujourd'hui. Les inscriptions sont ouvertes sur le portail famille, seuls les nouveaux arrivants doivent remplir un dossier papier pour une première inscription. Les petites sections de la rentrée ont déjà un dossier et peuvent accéder au portail pour faire les inscriptions.</p> <p>Attention : Il faut toujours retourner sur les réservations pour les vérifier (semaine type) ou pour les confirmer.</p> <p>Pas de permanences dans les écoles mais trois permanences en Mairie : Vendredi 15 juin de 14 h à 17 h, Mercredi 20 juin de 14 h à 17 h et Mercredi 27 juin de 09 h à 12 h. Les parents d'élèves du Puy St Martin proposent d'organiser une présentation du portail famille à l'occasion du café des parents du mercredi de la rentrée scolaire.</p> <p>La dénomination « accueil 1<sup>er</sup> heure nx » sera remplacée par accueil 15 h 30 – 16 h 30 » afin de faciliter la compréhension des nouvelles plages d'accueil.</p> <p>Les inscriptions à la pause cantine ne figurent pas sur le portail : nous étudions le problème pour y remédier rapidement.</p> <p>Depuis 2014, la dénomination « restaurant scolaire » remplace le mot « Cantine » dans tous les documents de communication ainsi que « accueil périscolaire » remplace « garderie » afin d'insister sur le caractère éducatif des activités et du cadre relationnel qui sont proposés.</p> <p>Les animateurs des accueils périscolaires viendront se présenter aux parents à l'occasion de la réunion de rentrée parents/enseignants.</p>